

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **SAS MEDIA Sarà**, avenue de Cour 103,  
1007 Lausanne
2.

Date du prononcé de dissolution: 12.07.2011
3.

Suspension de faillite: 11.07.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.07.2012
5.

Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: exécution de tout mandat en matière de marketing, publicité et communication.

Office des faillites de Lausanne

021/316 65 11

1014 Lausanne Adm cant

00792403